



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FLÉE**

Séance du jeudi 20 mars 2025

<u>Nombre de membres :</u>	
En exercice	12
Présents	8
Pouvoirs	1

Date de convocation : 07 mars 2025

Le vingt mars deux mil vingt-cinq, à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Monique GAULTIER, Maire.

Etaient présents : Éric DEBEFFE ; Monique GAULTIER ; Laëtitia MOREAU ; Aurélien HERRISSON ; Françoise WEINEL ; Loïc GUILLOT ; Dominique MANCEAU ; Laurent MALEVAL.

Absents excusés : Florence DEBRUYNE ; Alain RESPLANDY-BERNARD ; Sébastien BOUZINARD ; Mathieu GAULTIER.

Pouvoirs : Florence DEBRUYNE Pouvoir à Monique GAULTIER.

Modalités de vote : Scrutin ordinaire

Mme Dominique MANCEAU, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit la fonction de secrétaire de séance.

Délibération n°20250320_D0008

Objet : Attribution des subventions aux associations, établissements scolaires et élèves

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Locales,

Vu les demandes de subventions adressées en mairie par les associations et établissements scolaires,

Considérant que l'obtention de subventions est nécessaire aux associations et établissements scolaires pour réaliser et développer leurs activités,

Considérant l'exposé de Madame Le Maire qui a étudiée les demandes de subventions lors de la réunion maire-adjoints du 6 mars 2025,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ACCORDE les subventions aux associations et établissements scolaires au titre de l'exercice 2025 pour un montant total de **705€ sept cent cinq euros**. Les noms des associations, établissements scolaires et des élèves ainsi que les montants alloués pour chacun figurent dans le tableau ci-dessous :

Noms	Montant - Année 2024	Montant – Année 2025
Associations		
LA TRUITE DINANTAISE	60€	100€
L'OUTILS EN MAIN	50€	50€
GENERATION MOUVEMENT	90€	90€
SAPEURS - POMPIERS	60€	60€
SOUVENIR FRANÇAIS	45€	45€
FNACA	45€	45€
DON DU SANG	40€	40€
COC du Loir athlétisme		100€
SECOURS CATHOLIQUE	40€	
TOTAL	430€	530€
Établissements scolaires		
MFR CFA VERNEIL LE CHETIF 1 élève	50€	50€
MFR CFA COULANS SUR GEE 1 élève		50€
TOTAL	50€	100€
Élèves voyage		
Lycée Racan – Montval 1 élève – Séjour à Vienne		25€
Collège de Bercé 2 élèves – Séjour en Allemagne		25€X2=50€
TOTAL		75€
TOTAL SUBVENTION		705€

CONTRE	0	ABSTENTION	0	POUR	9
---------------	---	-------------------	---	-------------	---

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour Extrait Certifié Conforme

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le **21/03/2025**

Publication par voie électronique le **21/03/2025**

Le Maire,



Monique GAULTIER

Le secrétaire de séance,

Dominique MANCEAU